

# COMMENT ASSURER UN PROGRAMME DE PREVENTION

Les programmes d'éducation et d'information sur le lieu de travail sont indispensables à un accès universel à la prévention. Une information efficace peut réduire la peur et la stigmatisation et aider les travailleurs à se protéger eux-mêmes et à protéger les autres. Investir dans la prévention permettra au bout du compte de faire des économies en termes de traitement et de prise en charge.

«Tout comme le traitement, la prévention du VIH c'est à vie». ONUSIDA

## Premières mesures

- Au niveau du lieu de travail, les différentes parties prenantes mettent en place une politique en matière de VIH/sida et s'engagent dans un programme complet qui couvre la prévention, la prise en charge et la protection des droits des travailleurs (voir la Fiche technique n° 1 intitulée *Politique et programme sur le VIH/sida sur le lieu de travail: démarrage*).
- Les parties prenantes arrêtent un plan d'action et mettent en place une structure pour la mise en œuvre du programme (un comité existant ou un nouveau comité, une personne chargée des questions liées au VIH/sida).
- La prévention est intégrée autant que possible aux activités existantes, et en particulier dans celles qui ciblent les femmes et les jeunes : structures de sécurité et de santé au travail, programmes d'apprentissage et de formation professionnelle, formation dans l'entreprise, programmes de création d'emplois, services d'aide à la création et au développement des entreprises, formation des syndicats, projets générateurs de revenus...
- Le personnel clé (direction, superviseurs, représentants du personnel/délégués syndicaux, personnel des ressources humaines et de la médecine du travail) sont formés pour soutenir le programme de prévention, notamment en luttant contre la stigmatisation et la discrimination et en apportant un soutien à tous ceux qui sont affectés par le VIH et le sida.
- Une enquête sur les attitudes et les comportements existants permet de rassembler des informations de base qui aident à évaluer l'efficacité des programmes, et à ajuster ces derniers si nécessaire.

## Les composantes clés de la prévention sur le lieu de travail :

**L'éducation** apporte des informations de base et sensibilise. Elle aide les gens à appliquer des messages généraux à leur situation et à leur comportement respectifs, et leur donne les outils nécessaires pour évaluer les risques qu'ils courent et les réduire.

**Des mesures pratiques**, parmi lesquelles la distribution de préservatifs, l'accès au traitement pour les autres maladies sexuellement transmissibles (MST), et des mesures en faveur de la sécurité et la santé au travail.

**L'établissement d'un climat de confiance** et une discussion franche sur le VIH et le sida, basés sur la participation de tout le personnel, seront décisifs pour la réussite de votre programme. Il ne sera que plus efficace si vous impliquez des personnes vivant avec le VIH dans sa planification et sa mise en œuvre.

## 1. Education

### Informations de base et sensibilisation

Donnez des informations clés sur la transmission et les méthodes de prévention du VIH à tous les employés et à leurs familles, et dans la mesure du possible à d'autres membres de la communauté locale. Le message doit être cohérent, clair et précis, transmis sous diverses formes (par seulement par écrit) et adapté à l'âge, au sexe, aux facteurs de risques et au contexte culturel du personnel.

Identifiez les ressources disponibles sur le plan local, de la documentation aux personnes assurant formation et conseil: consultez le comité national de lutte contre le sida ou la représentation des Nations Unies dans votre pays.

### Communication sur le changement des comportements

Selon le Rapport sur l'épidémie mondiale du SIDA 2006 (ONUSIDA), il est prouvé que les interventions prônant un changement des comportements ont réduit les comportements à risques dans un grand nombre de milieux différents. La communication sur le changement des comportements est une forme d'éducation participative qui encourage les gens à comprendre leur propre attitude envers le VIH, à évaluer les risques qu'ils courent et à développer des aptitudes - notamment à négocier les conditions de protection lors des rapports sexuels. Les programmes fonctionnent en ciblant les messages et les approches selon les besoins d'un groupe donné, les travailleurs d'une usine ou d'un secteur tel que l'industrie minière, par exemple.

### Éducation par les pairs

L'éducation par les pairs est l'un des moyens les plus efficaces pour faire passer l'information sur le VIH/sida sur le lieu de travail et inciter au changement des comportements. Les éducateurs pour les pairs viennent du même lieu de travail ou du même secteur d'activité que le groupe cible, et sont formés pour transmettre l'information sur le VIH/sida, organiser des programmes d'éducation et - dans certains cas - jouer également un rôle de conseil.

## 2. Mesures pratiques destinées à favoriser le changement de comportement

- Les campagnes d'information sur le lieu de travail encouragent les personnes à connaître leur statut VIH : les tests de dépistage confidentiels et volontaires améliorent la prévention et permettent, si nécessaire, l'accès à la prise en charge et au traitement.
- L'information sur le VIH a lieu pendant les heures de travail.
- Des préservatifs masculins ou féminins gratuits ou à bas prix sont distribués et les personnes savent comment les utiliser.
- Des procédures de diagnostic, de traitement et de gestion efficaces et précoces des MST et de la TB sont mises en place (si votre société ne dispose pas des ressources nécessaires, adressez les employés aux services de santé publique).
- L'accès à des programmes d'échange d'aiguilles et de seringues stériles est proposé si nécessaire.
- Des précautions universelles et standards sont adoptées afin de protéger les travailleurs contre les risques de transmission du VIH liés à l'exposition professionnelle ou aux accidents du travail.

Sur le long terme, la meilleure prévention réside dans l'accès à un travail décent et, avant cela, dans l'accès à un enseignement et à une formation adaptés -surtout pour les jeunes et les femmes, qui sont les personnes les plus fragiles sur le plan économique et qui sont les plus exposées au risque de transmission du VIH.

### Pour en savoir plus :

- *Recueil de directives pratiques du BIT sur le VIH/sida et le monde du travail*
- *Mise en œuvre des directives pratiques du BIT sur le VIH/sida et le monde du travail : manuel de formation – module 6*
- *Trousse de communication pour le changement de comportement sur le VIH/sida en milieu de travail (BIT et FHI)*
- *Les organisations d'employeurs & le VIH/sida – Information, outils et bonnes pratiques relatifs à la riposte au VIH/sida sur les lieux de travail, CD-ROM*
- *Recueil de directives pratiques du BIT sur le VIH/sida: guide d'utilisation à l'intention des syndicats*
- *Directives conjointes OIT/OMS sur les services de santé et le VIH/sida*

Ces documents sont publiés par l'OIT/SIDA sur le site Internet: [www.ilo.org/aids](http://www.ilo.org/aids)